

Il ne semble pas y avoir actuellement dans la loi les rouages nécessaires pour donner à croire aux provinces qu'il en sera ainsi et pour orienter l'activité du ministère en ce sens. J'estime qu'à moins de pouvoir assurer des consultations très actives et une excellente collaboration avec les provinces, nous nous engagerons dans un autre cul-de-sac. En terminant, monsieur le président, je voudrais parler d'une autre chose très importante pour l'établissement du nouveau ministère. D'autres ont fait des observations à ce sujet.

L'hon. M. Macdonald: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je pourrais peut-être interrompre le député et proposer, afin qu'il ne se sente pas bousculé, que nous fassions rapport de l'état de la question pour être en mesure ensuite de renoncer à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

• (5.00 p.m.)

M. le président suppléant (M. Richard): Si je l'avais pu, j'aurais prévenu le député que son temps de parole est terminé. Cependant, j'aurais proposé, sous réserve de l'assentiment de la Chambre, qu'il poursuive pendant quelques minutes.

(Rapport est fait de l'état de la question).

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu du Sénat un message l'informant que le Sénat avait adopté sans amendement le bill C-138 tendant à modifier la loi sur les accords de Bretton Woods et la loi sur la monnaie, l'Hôpital des monnaies et le fonds des changes.

MOTION D'AJOURNEMENT

SUJET DES QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées ce soir, au moment de l'ajournement: le député de Surrey (M. Mather)—L'aide extérieure—L'envoi de vivres et les dépenses au chapitre de l'armement; le député de Calgary-Sud (M. Mahoney)—La consommation—Le bois d'œuvre—Les constatations du groupe d'étude; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—Questions ouvrières—Le remplacement des travaux d'hiver.

Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, la Chambre consentirait-elle à supprimer l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, cet après-midi, pour nous permettre de poursuivre la discussion du bill C-173?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, réunie en comité plénier sous la présidence de M. Richard, reprend l'étude du bill C-173, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

M. le vice-président (M. Richard): La Chambre se forme de nouveau en comité plénier et reprend l'étude du bill C-173.

Sur l'article 20—*Définitions.*

M. MacDonald: Si c'est possible, monsieur le président, je voudrais encore une minute pour terminer mes remarques.

M. le vice-président (M. Richard): Plaît-il à la Chambre d'accorder encore quelques minutes au député?

Des voix: D'accord.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur le président, je voudrais parler d'une autre question précise avant de reprendre mon siège. Il s'agit des pouvoirs supplémentaires qui seront accordés au ministre de ce nouveau ministère. Je crois que si l'on veut que le ministère réussisse à coordonner les politiques financière et monétaire en vue de la mise en valeur des provinces atlantiques et d'autres régions du Canada, alors il est parfaitement clair que le ministre doit détenir des pouvoirs semblables à ceux qu'on trouve dans cette mesure. Je ne m'oppose pas à ce que des pouvoirs de ce genre soient accordés au ministre, mais cela crée une situation qui peut susciter beaucoup de méfiance. Je le